

Le PEAC : démarche

Les différentes étapes d'élaboration:

1. Analyser le contexte de l'école – Réaliser un état des lieux

Une étape qui permettra de se poser certaines questions préalables : quelles habitudes culturelles ? Quelles actions sont déjà mises en place dans l'école ? Quels documents sont déjà utilisés ?

Mais surtout d'engager un travail pour répertorier les ressources locales qui pourront accompagner le PEAC.

2. Déterminer pour chaque cycle ou niveau les connaissances, les pratiques et les rencontres envisagées dans les divers domaines artistiques requis

Il s'agit d'une part de se mettre d'accord sur des actions similaires pour les classes de même niveau ou en autorisant une marge de manoeuvre pour chaque classe.

3. Mise en forme du document personnel de l'élève

4. Formalisation des modalités d'évaluation annuelles

Comment imaginer l'évaluation du PEAC ?

5. Co-construction du projet (en partenariat si besoin)

Quelles associations, quels intervenants pour accompagner le PEAC ?

6. Présentation du document finalisé aux parents, aux familles

Le parcours d'éducation artistique et culturelle fera l'objet d'une communication au conseil d'école et/ou d'une présentation aux parents d'élèves (lors d'une réunion au cours de l'année).

Mise en forme du document personnel de l'élève

Proposition de carnet de parcours d'éducation artistique et culturelle

L'enjeu de l'enseignement de l'éducation artistique et culturelle est la construction et la structuration d'une culture humaniste partagée.

Ce carnet, témoin du parcours culturel de l'élève, permet de répondre à la nécessité de « mémoire », de fixer le souvenir d'une rencontre sensorielle et affective, d'identifier des apports culturels, de structurer des connaissances liées à ces apports, de développer et d'enrichir le rapport à l'art et à la culture de l'enfant.

Extrait du socle commun de connaissances, de compétences et de culture – 2015

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Sensibilisé aux démarches artistiques, l'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment. Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie. Il justifie ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'œuvres.

En lien avec les trois piliers, chaque projet ou action doit conduire les élèves à :

FREQUENTER, RENCONTRER DES OEUVRES OU DES ARTISTES

- Cultiver sa sensibilité et son plaisir à rencontrer des oeuvres ;
- Echanger avec un artiste, un créateur, un médiateur ;
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques ;
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

PRATIQUER

- Utiliser des techniques d'expression artistiques adaptées à une production ;
- Mettre en œuvre un processus de création ;
- S'intégrer dans un processus collectif ;
- Réfléchir sur sa pratique.

S'APPROPRIER des CONNAISSANCES

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;
- Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel ;
- Mettre en relation différents champs de connaissances ;
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Ce carnet permet à l'élève de garder des traces de ses rencontres avec des œuvres de natures diverses, dans les **6 grands domaines artistiques** (arts du langage, de l'espace, du quotidien, du son, du spectacle vivant, du visuel) réalisées à différentes périodes historiques, de **ses pratiques**, de **ses rencontres** et **des connaissances acquises** et mises en réseau.

C'est parce qu'il construit cette mémoire de ses rencontres qu'il peut discuter, dialoguer, échanger et débattre avec d'autres, apprécier, s'approprier, créer lui-même.

Rappel :

Ce document se construit progressivement, au fil de la scolarité de l'élève, de la maternelle à l'élémentaire, et si possible au-delà. Il en sera de plus en plus intimement l'auteur et y trouvera le reflet de sa propre évolution culturelle.

CONTENU

Ce qui relève de l'expérience (garder un ticket, un article de presse, un prospectus, une carte postale, une photo, etc.) ;

- Ce qui traduit l'émotion (trace écrite courte, spontanée ou aidée, croquis, collages, schémas, etc.) ;

- Ce qui témoigne de la création (productions personnelles, appropriation de techniques, réalisation de reproductions, etc.) ;
- Ce qui permet la structuration et la mémorisation des savoirs.

UN CAHIER NUMERIQUE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le cahier du PEAC peut aussi prendre une forme numérique, par exemple créé sur tablette tactile avec **BOOK CREATOR**. Cette application gratuite disponible sous Android et IOS permet d'ajouter à du **texte** non seulement des **images** mais aussi des **sons** ou des **vidéos**. Le livre ainsi créé peut être facilement **partagé par courriel** ou **déposé dans un cloud**.

A défaut de tablette, on obtiendra le même résultat grâce à l'utilisation d'un **logiciel de création de diaporama** (Libre Office Impress ou Microsoft Powerpoint). Les fichiers produits seront ensuite consultables par les parents par le biais d'un **ENT** ou d'une **clé USB**.

Formalisation des modalités d'évaluation annuelles

Comme tout apprentissage, l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet d'une évaluation dont les modalités seront définies par l'équipe pédagogique. Voici quelques repères pour accompagner votre réflexion, ainsi qu'un extrait du socle commun relatif à la pratique artistique et aux repères en histoire des arts :

- **Faire le point sur les actions effectivement mises en œuvre**
- **Évaluer les acquisitions des élèves**
- **Réajuster si besoin**

Présentation du PEAC à la communauté éducative

"Pour favoriser l'implication de tous, chaque projet gagne à être largement communiqué et lisible par tous les membres de la communauté éducative"

[Projet de référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle - école primaire et collège \(18/12/14\)](#)

"Les familles doivent également bénéficier d'une information complète sur les modalités d'organisation du projet pédagogique, aussi bien d'un point de vue matériel que financier : dates, visées pédagogiques, partenaires impliqués, moyens de transport utilisés, encadrement prévu, coût financier éventuel... Cette étape est importante pour emporter l'adhésion des familles au projet."

[Guide pour la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle](#)